

Marie et Jean-Luc GACHE

1, impasse du château

43000 Le PUY en VELAY

Nous sommes très désagréablement surpris et choqués de découvrir l'illustration trônant en 1^{ère} page du cahier des charges du lotissement du Parc ; il s'agit d'un bâtiment privé qui n'est absolument pas concerné par le lotissement projeté. Quelle est la raison d'un tel choix ?

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Commune du PUY-EN-VELAY

Village d'Ours (lieudit : Les Reliades)

Lotissement Le Parc d'Ours



Cahier des charges

 **Cabinet Jean-Charles DAYOT** Géomètre-Expert D.P.L.G.
19 rue du Sapin Vert 38500 BIZANCANIS - Tél. : 02 54 02 21 21 - Fax : 02 54 02 21 29
Courriel : cabinet@dayot-geometre-expert.fr - Site : www.dayot-geometre-expert.fr

En tant que propriétaires de cette bâtisse, nous n'avons pas été consultés et n'avons bien sûr pas donné notre accord pour cette publication et l'usage qui pourrait en être fait.

En conséquence, nous demandons que cette photo soit retirée sans délai de ce document.

